

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-trois, le douze juillet à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,
5 juillet 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Eliane GEOFFROY - Annie MONNERY - Béatrice MOULIN-MARTIN - Yannick PAQUE - Jean-Pierre PODKOWA - Geneviève TABARET – Claude VARENNES - Jérémie VIAL – Kenan SOLMAZ - -Serge BERNARD- Clémentine FIGUET - Fatima BENKHEIRA – Sylvie DESCHAMPS – Emilie RATTON – Pascal ROUSSET – Hélène TALARCZYK

EN EXERCICE :27

PRÉSENTS : 22

PROCURATIONS: 6 Avaient donné procuration : Mesdames et Messieurs Sébastien BIZET (pouvoir à Sylvie DESCHAMPS) - Willy GABRIEL (pouvoir à Kenan SOLMAZ) Cyril BRUZZESE (pouvoir à Jean Pierre PODKOWA) - Jean-Luc PETIT (pouvoir à Geneviève TABARET) –Marie-Dolorès THUDEROZ (pouvoir à Béatrice MOULIN MARTIN) – Corinne JOURDAN (pouvoir à Pascal ROUSSET)

VOTANTS : 22

POUR : 22

ABSTENTION: 0

CONTRE : 0 Étaient absents excusés : Mesdames Nathalie LACOSTE – Jessica ROSINET et Messieurs Patrick RAMON - Yann FLAMANT –Ilyes TELALI -

N° 2023-77 Mme Emilie RATTON été élue secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : participation des familles pour les activités du service prévention

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article 2121-29,

Considérant que le service prévention proposera des activités payantes aux jeunes beaurepairois durant l'été 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le barème suivant :

Activités	Coût par jeune
Sortie Kayak	9€
Lac Aiguebelette	2€
Bowling/laser game	5€
Paintball	9€
Slides park	4€
Musée	3€
Rafting	7€
Visite Grotte	3€

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toute formalité et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Le Maire
Yannick PAQUE

